

Compte rendu de la réunion du 19 juin 2017

Présents : 13 conseillers

Absents excusés : Carole Roche – J. Jacques Sans

Secrétaire de séance : Evelyne BOYER

Date de convocation : 12 juin 2017

Le compte rendu de la réunion du 07 juin est adopté à l'unanimité.

Création d'un poste : agence postale communale

Suite au départ de l'agent au 1er juillet, le poste est déclaré vacant. Le conseil municipal autorise le Maire à lancer la procédure d'ouverture de poste à compter de juillet pour une durée d'emploi de 24 h/semaine. La remplaçante actuelle va partir en congé pendant 3 semaines en août. Il faut donc pourvoir à son remplacement. L'agence postale pourrait n'être ouverte que les matins durant 3 h. Une candidate, actuellement employée par la commune à l'école et à la garderie, a déposé une candidature. Elle pourrait remplacer la titulaire pendant ses congés. Accord du conseil municipal.

Donation maison Laporte :

Le Maire revient sur tous les changements de décision de Mme Laporte concernant la donation de sa maison. Maintenant, elle souhaite de nouveau laisser sa maison à la commune. Après discussion sur les différentes propositions : donation ou testament, le conseil décide, à l'unanimité, de privilégier le testament.

Parking route de ST Bonnet :

Le Maire revient sur la discussion engagée lors de la dernière réunion à ce sujet. Le débat est relancé sur la pertinence de ces travaux à réaliser dans l'urgence. Le Maire propose de remettre à plus tard le changement d'une bouche incendie (qui fonctionne encore) et faire ces travaux. Le conseil pose certaines conditions : stationnement obligatoire sur ce parking des véhicules des boulistes pour libérer la voie communale. Mis au vote : 9 abstentions – 4 voix pour.

Fonctionnement de l'Accueil de Loisirs pendant les vacances scolaires :

Discussion difficile avec l'agglomération qui veut supprimer l'ALSH de Vignols : raisons invoquées : coût élevé du transport (105€/jour). Pas de changement de fonctionnement pour les vacances 2017.

Réflexion à propos du bâtiment de la garderie qui serait restitué à la commune pour l'euro symbolique, les charges revenant à la commune. Il est occupé à 30% par l'agglomération à ce jour.

FPIC : fonds péréquation des ressources intercommunales et communales 2017 : augmentation de la participation des communes. La participation de la commune sera précisée lors de la prochaine réunion du conseil communautaire de l'Agglomération.

Questions diverses :

Départ de Mme Soulingeas : enseignante de maternelle : un pot de départ est prévu à la sortie des classes – Martine est chargée du choix du cadeau à lui offrir au nom de la municipalité.

Bacs jaunes : le Maire va prendre contact avec le Sirtom pour le déploiement de ces containers dans le reste de la commune.

Instance de gérontologie : l'instance est à la recherche de personnel pour les mois d'été pour effectuer des remplacements. Prendre contact avec les secrétaires au 05 55 25 24 08.

Téléthon 2017 : défi départemental 2017 : réalisation d'une écharpe de + 75 m de long (distance entre Meymac et Beynat). Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie. Chacune devra réaliser une écharpe de 1m de long/20 cm de large en point mousse et jersey – couleurs au choix.